AIACCIU

corse matin
OGLIU IN CORSICA

49 COURS NAPOLÉON
20000 AJACCIO

Ricantu : les associations dénoncent des « manœuvres »

Les membres d'A Sentinella et d'Aria Linda affirment disposer d'une information selon laquelle l'État s'apprête à annuler l'appel d'offres devant désigner le fournisseur de la future centrale électrique. À ce stade toutefois, aucun acteur ne confirme l'abandon du gaz naturel

Sans cesse repoussé, le chantier de la future centrale électrique du Ricantu en est toujours à ses balbutiements. Sur le site interdit aux visiteurs, en bordure de la route du Vazzio, quelques ouvriers sont à l'œuvre. La phase de déconstruction de la parcelle est achevée et les prochains coups de pioches viseront à ériger un bâtiment qui aurait dû être livré en 2024. Le retard s'accumule et la date de fin de mise en fonction ne cesse d'être repoussée.

> « Le terme biocarburant est une antinomie. S'il y a carburant, il y a pollution. On nous balade »

Les informations dévoilées hier matin par les associations de défense de l'environnement A Sentinella et Aria Linda risquent de repousser encore une échéance qui n'en finit plus d'inquiéter les acteurs locaux d'un projet déterminant pour l'avenir énergétique de la Corse. Alors que la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), rédigée par l'État et l'exécutif de l'Assemblée de Corse, prévoit que la future centrale soit alimentée en gaz naturel, le gouvernement s'apprêterait, selon les associations, à annuler le marché devant désigner l'entreprise concessionnaire. *« Une source vient de nous faire savoir que l'appel d'offres qui avait été lancé va être déclaré infructueux, notamment sous la pression du patron de la commission de régulation de l'énergie »*, annonce Dominique Lanfranchi. Le président d'A Sentinella crédibilise son information en citant l'un des soumissionnaires les plus solides, ayant répondu au marché. *« L'entreprise Terega se serait résignée à abandonner »*, ajoute-t-il.

Contactée par *Corse-Matin*, l'entreprise Terega n'a pas donné suite aux nombreuses sollicitations. Pas plus que le ministère de la Transition écologique ou le préfet de Corse. Difficile, en l'absence de confirmation officielle, de légitimer les craintes des associations de défense de l'environnement. Gilles Simeoni, lui, ne souhaite pas apporter de commentaire, *« à ce stade de la procédure »*, précise-t-il.

Néanmoins, s'il est avéré, ce scénario confirmerait l'information révélée il y a plus d'un an par notre titre : en lieu et place du gaz naturel, conforme aux engagements de la PPE, le gouvernement envisagerait d'alimenter la future centrale avec des énergies alternatives, dont les biocarburants à base d'huile de colza notamment.

« L'État aura donc usé de manœuvres dilatoires pour mettre les Corses devant le fait accompli, peste Dominique Lanfranchi. *Si la solution du biocarburant répond partiellement à la réduction d'émissions de gaz à effet de serre, celui-ci émet davantage d'oxyde d'azote et autant de microparticules que le fioul léger »*. Une inquiétude partagée par le Dr Sauveur Merlenghi : *« Le terme biocarburant est une antinomie. S'il y a carburant, il y a pollution. On nous balade »*.

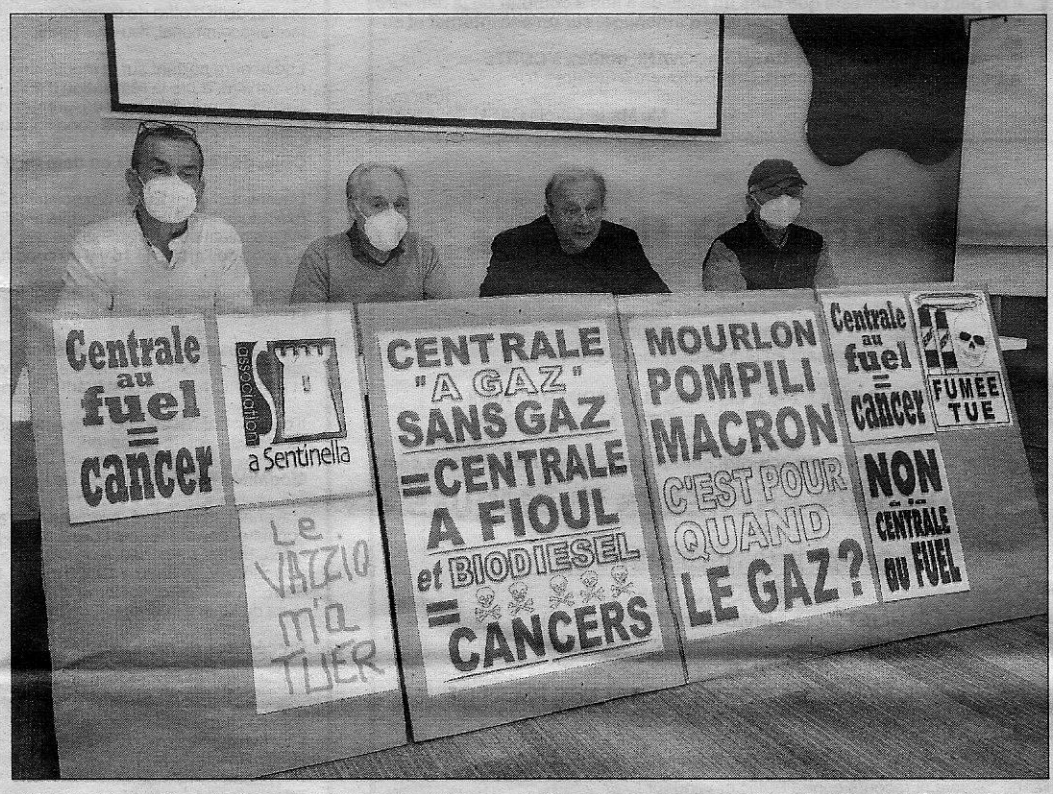

Hier, les membres des associations de défense de l'environnement A Sentinella et Aria Linda ont confié leurs inquiétudes sur le scénario qu'ils redoutent : l'abandon du gaz naturel pour alimenter la future centrale. FLORENT SELVINI

Sur le site interdit aux visiteurs qui accueillera la future centrale du Ricantu, en bordure de la route du Vazzio, les ouvriers ont terminé la phase de déconstruction et s'affairent désormais à l'élaboration du bâtiment.

Pour donner force à leur démonstration, les membres des associations citent l'exemple de la Guyane. *« C'est ce qu'il s'est passé à Larivot »*, plaide Jean-Nicolas Antoniotti, président d'Aria Linda, en référence à la construction d'une centrale électrique dont le chantier est suspendu. *« Là-bas, la PPE qui avait été adoptée a été unilatéralement modifiée par le gouvernement »*, complète Dominique Lanfranchi. Il s'agit toutefois d'une imprécision puisque cette modification a été adoptée en séance plénière par la collectivité territoriale de Guyane le 5 mai 2021.

Reste que les défenseurs de l'environnement redoutent *« un coup de force »* de la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) qui s'apprête, selon eux, à acter l'abandon du gaz naturel que se propose d'acheminer la société Terega. *« On leur a dit "Couchez-vous", et ils vont se coucher »*, prédit Jean-Nicolas Antoniotti.

« La seule voix officielle, c'est la DGEC »

La programmation pluriannuelle de l'énergie, rédigée par l'État et l'Assemblée de Corse, et mise en œuvre par décret en 2015, fait l'objet de révisions régulières. La dernière date de 2019. Elle fut notamment conforme au relevé de conclusions signé par Gilles Simeoni et François de Rugy, alors ministre de l'Ecologie. Ce document se déclinait en dix points, parmi lesquels figurait l'alimentation de la future centrale du Ricantu au gaz naturel. Depuis, ces engagements bipartites ont du plomb dans l'aile. Les difficultés technologiques d'approvisionnement, ainsi que leur coût astronomique, ont semble-t-il refroidi les services de l'État. Au point de *« manœuvrer »* un reniement brutal et abusif des promesses ?

« Officiellement, la procédure est toujours en cours, tempère Alexis Milano, directeur de l'agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie (AUE) de la Corse. *La seule voix officielle, c'est la DGEC. Nous sommes obligés d'attendre la notification de l'État sur l'attribution du marché. Et en cas d'annulation, il devra motiver ce rejet. On ne rend pas un marché infructueux par un coup de baguette magique. Cela dit, ce n'est pas impossible, notamment si la faisabilité du cahier des charges s'avère trop contraignante en termes techniques ou financiers. Les candidats autorisés à concourir échangent avec l'État, il n'y a rien de scandaleux à ce que, eu égard aux niveaux d'investissements* (entre 500 et 800 millions d'euros, ndlr), *les acteurs s'assurent de la viabilité du marché »*. La même prudence est de mise du côté des syndicats. *« Nous n'avons aucune information officielle,* concède Xavier Nesa, secrétaire général de la CGT Energie. *Nous avons sollicité la DGEC mais personne ne nous a répondu. Et les mois passent. »*

Politiquement toutefois, un revirement du ministère de la Transition écologique pourrait ajouter de la crispation aux relations déjà tendues entre l'Exécutif et l'État. *« Si Gilles Simeoni installe un rapport de force politique, il peut compter sur nous pour être partie prenante »*, prévient Dominique Lanfranchi.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA